



à quoi servent les assurances?

Par **dany1975**, le **14/02/2013** à **19:28**

Bonjour,
Mon mari a une assurance pro; nous nous sommes fait voler pendant la fête des citrons à menton l'année dernière (2012) à Nice. Nous étions dans un parking sous vidéo surveillance, Nous avons oublié de fermer le véhicule, nous nous sommes fait voler un pc portable dans le coffre du véhicule et dans la boîte à gant une paire de lunettes de soleil. On ne s'est pas aperçu tout de suite du vol, juste en arrivant chez nous à Lyon. Nous avons porté plainte et demandé au commissariat de visionner la vidéo surveillance, et l'affaire a été classée très rapidement. De notre côté, nous avons fait la démarche à l'assureur pour les dédommagement et malheureusement nous n'avons pas eu gain de cause, uniquement les lunettes ont été remboursées. Comment est-ce possible ? apparemment le remboursement ne marche pas chez Pacifica du crédit agricole. Je souligne que c'est une assurance professionnelle.
Donc je me retourne vers la Fnac où j'ai également pris une assurance et malheureusement, pas de remboursement, c'est encore une assurance du crédit agricole pas de chance quand même !!!!!!! les deux assurances sont les deux mêmes ? Comment peut-on se faire rembourser des lunettes et pas un pc ? Y a-t-il un moyen pour me faire rembourser mon PC ?
Je poste ce mail car une employée de la Fnac vient de me gaver ce jour 14.02.2013 :) pour prêcher pour sa paroisse les assurances de la Fnac mdr, donc je lui ai dit le reste
Merci par avance pour vos réponses [smile3]
Cordialement Dany

Par **Lag0**, le **14/02/2013** à **19:31**

Bonjour,
[citation]Nous avons oublié de fermer le véhicule,[/citation]
C'est donc déjà très bien que les lunettes vous ont été remboursées, car en général, l'oubli de fermer le véhicule est une cause d'exclusion de couverture pour le vol.